VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Octobre 2024

Données calculées le 6 novembre 2026 à 07:24 UTC

Indicateurs clés

Publications de marchés publics recensées par VIGIS

93

Budgets estimés cumulés

21,3 milliards FCFA

Budget estimé renseigné pour 79/93 publications (84,9 %).

Attributions recensées dans les publications de la période

42

Montants attribués retenus après contrôles de qualité

9,7 milliards FCFA

Le secteur Services et prestations intellectuelles représente 29 des publications recensées sur la période (31,2 %).

Répartition sectorielle

Secteur attribué à partir du texte de la publication ; "Secteur non résolu" regroupe les publications sans secteur identifiable ou hors référentiel. La couverture indique la part des publications du secteur pour lesquelles un budget estimé est renseigné.

Secteur	Publications	Part	Budget estimé cumulé	Couverture
BTP et travaux publics	13	14,0 %	9,2 milliards FCFA	12/13 (92,3 %)
Fournitures et équipements	26	28,0 %	11,1 milliards FCFA	25/26 (96,2 %)
Santé et pharmaceutique	5	5,4 %	464,9 millions FCFA	5/5 (100,0 %)
Informatique et télécommunications	8	8,6 %	250,0 millions FCFA	5/8 (62,5 %)
Services et prestations intellectuelles	29	31,2 %	304,9 millions FCFA	25/29 (86,2 %)
Énergie	1	1,1 %	0 FCFA	1/1 (100,0 %)
Eau et assainissement	1	1,1 %	0 FCFA	0/1 (0,0 %)
Secteur non résolu ou non spécifié	10	10,8 %	12 973 FCFA	6/10 (60,0 %)

Comparaison mensuelle

Publications recensées : 93 contre 172 le mois précédent. Écart : -45,9 %.
Budgets estimés cumulés : 21,3 milliards FCFA contre 10,1 milliards FCFA le mois précédent. Écart : +112,3 %.
Attributions recensées : 42 contre 237 le mois précédent. Écart : -82,3 %.
Montants attribués retenus : 9,7 milliards FCFA contre 87,2 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -88,9 %.

Méthodologie

Publications de la DGCMEF, structurées par VIGIS.
VIGIS est une plateforme privée indépendante ; les données peuvent être révisées lorsque de nouvelles publications sont intégrées. Les montants attribués sont soumis à des contrôles automatisés de qualité. Certains montants incohérents peuvent être neutralisés ou écartés des agrégats monétaires selon les règles de qualité de VIGIS.

Édition de référence :

https://vigisdata.com/observatoire/barometre/2024-10

Méthodologie complète :

https://vigisdata.com/methodologie